

Jacque  
~~Legouis~~  
 Jouir  
 et  
 Suzanne  
 Levesnier

Charles Camy et Jacques Camy  
 Le 29<sup>e</sup> de Novembre aud. an. apres les sermons et la lecture  
 en cette Eglise et la publication des bans tant que en  
 cette Eglise que en celle de Bevrincere sans quil  
 soit trouue aucun Impedement Le mariage a est  
 celebre par eux Le vicairre par le consentement  
 de Mr. Le Cure. Juree Jacques Jouir et Suzanne  
 Jouir et de M<sup>lle</sup>. Madelaine Paillet d'une part de la part  
 de Bevrincere et de Suzanne Levesnier fille de Pierre Le  
 vesnier et de Catherine Langlois d'autre part de celle par